

FEUILLE D'ÉVALUATION DU COURTIER DOSSIER DE TRANSACTION IMMEUBLE DE MOINS DE 5 LOGEMENTS

(incluant la copropriété divise/par indivision)

NOTE

Les lignes précédées d'un nombre font référence à un constat qui est décrit au feuillet explicatif.

Les lignes suivies d'un 📤 indiquent les éléments qui présentent un risque pour la protection du public lorsqu'il y a des erreurs ou des omissions.

	INFORMATIONS						
	N° de dossier :					INTERVENTIO REQUIS	
	Nom du courtier :						
1	Permis du courtier :	restreint au courta	age :		résidentiel 🗌	commercial	
1	Le courtier est débutant :				oui 🗌	non \square	
2	Nom de la personne qui a supervisé le dossier :						
3	Le dossier est dans le champ de pratique du courtier	:			oui 🗌	non 🗌	
	Adresse de l'immeuble :						
	Le courtier a procédé à la vérification d'identité de l'a	cheteur :			oui 🗆	non 🗆	
						• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
	N° du formulaire PA :					INTERVENTI REQU	
	N° du formulaire PA :	s. o. 🗌	РА 🗆	PAD □	PAI 🗆		
		s. o. 🗆	РА 🗆	PAD 🗆	PAI □ oui □	REQU	ISE
4	Le courtier aurait dû utiliser le formulaire :	s. o. 🗆	РА 🗆	PAD ☐		REQU	ise
4	Le courtier aurait dû utiliser le formulaire : La promesse d'achat est absente du dossier : La demande a été faite au courtier de mettre la	s. o. 🗆	РА 🗆		oui 🗌	autre 🗆 4	ise
	Le courtier aurait dû utiliser le formulaire : La promesse d'achat est absente du dossier : La demande a été faite au courtier de mettre la PA au dossier : Une ou plusieurs pages de la promesse d'achat sont absentes du dossier : ECTION 1 : IDENTIFICATION DES PARTIES	s. o. 🗆	РА 🗆		oui 🗌	autre 🗆 4	ise
	Le courtier aurait dû utiliser le formulaire : La promesse d'achat est absente du dossier : La demande a été faite au courtier de mettre la PA au dossier : Une ou plusieurs pages de la promesse d'achat sont absentes du dossier :	s. o. conforme	PA manquant		oui 🗌	autre 🗆 4	ise
	Le courtier aurait dû utiliser le formulaire : La promesse d'achat est absente du dossier : La demande a été faite au courtier de mettre la PA au dossier : Une ou plusieurs pages de la promesse d'achat sont absentes du dossier : ECTION 1 : IDENTIFICATION DES PARTIES		manquant conformes	s. o 🗆	oui 🗆	autre 4 non non non	
	Le courtier aurait dû utiliser le formulaire : La promesse d'achat est absente du dossier : La demande a été faite au courtier de mettre la PA au dossier : Une ou plusieurs pages de la promesse d'achat sont absentes du dossier : ECTION 1 : IDENTIFICATION DES PARTIES Le nom de l'acheteur est : Les coordonnées de l'acheteur sont :		manquant conformes	s. o incomplet manquantes	oui oui oui oui erroné incomplètes	autre 4 non non non mauvais endroit erronées	
	Le courtier aurait dû utiliser le formulaire : La promesse d'achat est absente du dossier : La demande a été faite au courtier de mettre la PA au dossier : Une ou plusieurs pages de la promesse d'achat sont absentes du dossier : EECTION 1 : IDENTIFICATION DES PARTIES Le nom de l'acheteur est : Les coordonnées de l'acheteur sont : - En ce qui concerne :		manquant conformes	s. o incomplet manquantes n° de téléphone	oui oui oui oui erroné incomplètes adresse	autre 4 non non non non non erronées courriel	

	Les coordonnées du vendeur sont : - En ce qui concerne :		conformes \square	manquantes \square	incomplètes ☐ adresse ☐	erronées C		
5	Le vendeur est représenté :		s. o. 🗌	succession \square	société 🗌	autre []	
	L'identification du représentant (nom et coordonnées) est :		s. o. 🗌	conforme 🗌	manquante 🗌	incomplète [
	SECTION 2 : OBJET DE LA PROMESSE D'AG	CHAT						
1	Le nom du courtier est :	conforme \square	manquant \square	incomplet \square	erroné 🗆	mauvais endroit		
	Le numéro de permis du courtier est :			conforme \square	manquant 🗌	erroné [
1	Le courtier est autorisé par l'OACIQ à agir au sein d'une société par actions :				oui 🗆	non [
	La case indiquant que le courtier agit au sein d'une société par actions est cochée :				oui 🗌	non [
1	Le nom de la société par actions est :	s. o. 🗌	conforme \square	manquant \Box	incomplet \square	erroné [
	La case indiquant que le courtier représente l'agence est cochée :				oui 🗆	non [
1	Le nom de l'agence est :	conforme \square	manquant \Box	incomplet \square	erroné 🗌	mauvais endroit]	
_	SECTION 3 : DESCRIPTION SOMMAIRE DE	L'IMMEUBLE						
•••••	L'adresse de l'immeuble est :	······································	conforme \square	manquante \square	incomplète	erronée [
 8	La désignation cadastrale est :		conforme \square	manquante	incomplète	erronée [
	Le lot n'est pas rénové. La paroisse est :	s. o. \Box	conforme \square	manguante	incomplète	erronée [
8	Les dimensions sont :		mes à la fiche	manquantes	incomplètes	erronées [
8	La superficie est :	confo	orme à la fiche	manquante	incomplète 🗌	erronée [
	 Si les dimensions ou la superficie sont non conformes à la fiche, le plan cadastral ou le certificat de localisation est au dossier : 			·	oui □	non [_	
	L'unité de mesure pour les dimensions ou la superficie est :			conforme \square	manquante \Box	erronée [
•	PAD – COPROPRIÉTÉ DIVISE		······································		•			
9	La désignation cadastrale de la partie privative est :				conforme \square	manquante [
9	La désignation cadastrale de l'espace de stationnement est :		s. o. 🗆	conforme 🗌	manquante 🗌	erronée [
9	La désignation cadastrale de l'espace de rangement est :		s. o. 🗆	conforme 🗌	manquante 🗌	erronée [
9	La quote-part des parties communes est :			conforme \square	manquante 🗌	erronée [<u> </u>	
9	La désignation cadastrale des parties communes est :			conforme 🗌	manquante 🗌	erronée [
9	Les particularités des espaces de stationnement sont :	numéro 🗌	conformes privatif	manquantes	incomplètes usage restreint	erronées [int./ ext. [
9	- En ce qui concerne : Les particularités des espaces	numero 🗆	privatii 🗀	commun a	usage restremt 🗀	IIII./ ext. L		
,	de rangement sont :		conformes \square	manquantes \square	incomplètes	erronées [
	- En ce qui concerne :	numéro 🗆	privatif 🗌	commun à	usage restreint \square	int./ ext.		
	PAI – COPROPRIÈTÉ PAR INDIVISION	.		•			·····	
9	La quote-part de l'immeuble détenu par indivision est :			conforme 🗌	manquante 🗌	erronée [
	La description de l'usage exclusif est :		conforme \square	manquante 🗌	incomplète 🗌	erronée [
	- En ce qui concerne :	n	∘ appartement □	adresse 🗌	cour 🗀	terrasse		

9	Les particularités des espaces de stationnement/rangement sont : - En ce qui concerne :			conformes \square	manquantes nombre	erronées numéro		
9	La superficie de la quote-part est : - En ce qui concerne :		conforme 🗌	manquante 🗌	incomplète ☐ brute ☐	erronée nette		
	L'unité de mesure pour la superficie de la quote-part est :			conforme \square	manquante 🗆	erronée 🗆		
	SECTION 4 : PRIX ET ACOMPTE (PLUS TAXES	, LE CAS ÉCHI	ÉANT)					
•••••	Le prix d'achat est :	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	conforme \square	manquant 🗌	incomplet	erroné 🗆	<u> </u>	
	Le montant en lettres est différent de celui en chiffres :			s. o. 🗌	oui 🗌	non 🗆		
	La case indiquant que l'immeuble est assujetti ou non aux taxes a été cochée : - Si l'immeuble est assujetti aux taxes, le pourcentage est indiqué :			s. o. 🗆	oui □ oui □	non □		
	Le montant de l'acompte est :	s. o. \Box	conforme \square	manquant 🗌	imprécis 🗌	erroné 🗆		
	Le montant en lettres est différent de celui en chiffres :			S. O.	oui 🗆	non 🗆		
	Le nom du fiduciaire est :	s. o. \Box	conforme \square	manquant \square	imprécis 🗌	erroné 🗆	<u> </u>	
28	Le chèque d'acompte a été remis SANS DÉLAI à l'agence par le courtier :			s. o. 🗆	oui 🗌	non 🗆		
28	Le chèque d'acompte a été déposé au compte en fidéicommis de l'agence :			s. o. 🗆	oui 🗌	non 🗆	📤	
28	Un reçu en fidéicommis a été remis au déposant pour le chèque d'acompte :			s. o. 🗆	oui 🗌	non 🗆		
28	La clause a été modifiée dans un ou plusieurs documents au dossier :			s. o. 🗆	oui 🗌	non \square	l	
	SECTION 5 : MODE DE PAIEMENT							
•••••	Le montant d'acompte est égal au montant indiqué à la clause 4.3 :	······································		s. o. \Box	oui 🗆	non \square	.]	
	Le montant des fonds additionnels est :	•••••••••••		conforme \square	manquant 🗌	erroné 🗆		
	Le montant du nouvel emprunt est égal à celui indiqué à la clause 6.1 :	***************************************		s. o. 🗆	oui 🗆	non 🗆		
	Emprunt existant - la référence à l'Annexe F est :		s. o. 🗌	conforme \square	manquante 🗌	erronée 🗆		
	Le montant de l'emprunt existant est spécifié :			s. o. 🗌	oui 🗌	non 🗆		
	Solde du prix de vente - la référence à l'Annexe F est :		s. o. 🗆	conforme \Box	manquante \Box	erronée 🗆		
	Le montant du solde du prix de vente est spécifié :			s. o. 🗆	oui 🗌	non 🗆		
	Le prix total est le même qu'à la clause 4.1 :				oui 🗌	non 🗆	I	
	La somme de tous les montants (clauses 5.1 à 5.5) est égale au prix total indiqué :				oui 🗌	non 🗆		
	Les montants sont inscrits aux bons endroits :			s. o. \square	oui 🗌	non \square		
	SECTION 6 : NOUVEL EMPRUNT HYPOTHÉCA	IRE						
•••••	Les modalités du nouvel emprunt sont : - En ce qui concerne :	s. o. \Box plan d'a	conformes mortissement	manquantes 🗌 terme 🔲	imprécises ☐ taux ☐	erronées montant		
	La case indiquant si oui ou non l'acheteur est lié par contrat hypothécaire est cochée :				oui 🗌	non 🗆		

	Le délai pour remettre la copie de l'engagement du prêteur hypothécaire est indiqué :		s. o. \square	oui 🗌	non 🗌 🗘	
	PAI - Le nom du prêteur hypothécaire auprès duquel l'acheteur doit obtenir un emprunt est précisé :			oui 🗆	non 🗆	
	SECTION 7 : DÉCLARATIONS ET OBLIGATIONS DE L'A	CHETEUR				
••••	La date de la visite de l'immeuble a été spécifiée : - Si sans objet, la PA est conditionnelle à la visite de l'immeuble :		s. o. 🗆	oui □ oui □	non □	
4	La case indiquant que l'acheteur est lié ou non par un contrat de courtage achat est cochée : - Si l'acheteur est lié par un CCA, le formulaire a été remis à l'agence :			oui □ oui □	non □	
_	SECTION 8 : INSPECTION PAR UNE PERSONNE DÉSIG	NÉE PAR L'ACHETEUR				
•••••	La case indiquant que l'acheteur veut faire inspecter l'immeuble est cochée :			oui 🗌	non 🗆	
	 Si oui, le délai de l'inspection est indiqué : Si non, les paraphes de l'acheteur renonçant à l'inspection sont : 			oui \square	non \square $ binom{ binom{ binom{ char}{ char}}}$	
	PAD - Les paraphes pour que l'inspection se limite à la partie privative sont :		s. o. 🗆	conformes	manquants 🗌	
	La section, telle que remplie, porte à confusion :		••••	oui 🗌	non 🗌 🗘	
29	Le certificat de localisation a été inclus dans les documents : - Si oui, cette pratique est à proscrire.			oui 🗆	non 🗆 🗘	
29	- Si oui, cette pratique est à proscrire.					
	Les documents sont énumérés de façon :	s. o. 🗆	conforme \square	inadéquate 🗌	imprécise 🗆	
	Le délai pour fournir les documents est spécifié :		s. o. \square	oui 📙	non 📙 🔱	
	PAD - Le nombre d'années est précisé :		s. o. \square	oui 🗌	non 🗆	
	SECTION 10 : DÉCLARATIONS ET OBLIGATIONS DU V	ENDEUR				
	PAD – COPROPRIÉTÉ DIVISE					
	La case d'avis de cotisation spéciale du syndicat des copropriétaires a été cochée :			oui 🗌	non 🗆	
	La case d'avis de contravention du syndicat des copropriétaires a été cochée :			oui 🗌	non \square	
••••	PAI – COPROPRIÉTÉ PAR INDIVISION		•			••••••
•••••	La case concernant le droit de préemption des indivisaires a été cochée : - Si oui, le délai et les conditions ont été précisés :		s. o. 🗌	oui □	non □	
	La case pour l'obtention de la renonciation écrite a été cochée :		s. o. \square	oui 🗆	non 🗆	
	- Si oui, le délai a été précisé : La case pour le renoncement du droit de préemption a été cochée : - Si oui, le nom des indivisaires a été précisé :		s. o. 🗆	oui □ oui □ oui □	non □ non □ non □	

Le de commande de de signature de la signature de la signature de la signature de l'acte de vender est précisée :		SECTION 11 : DÉCLARATIONS ET OBLIGA	ATIONS COMMUNES À L'ACHETEUR ET AU VENDEUR		
Le date de la signiture de l'acte de ventre est précisée :	•••••	· ·	oui ☐ non ☐]	
La date at theure de l'occupation sont précisées: Oui non □			s. o. Oui non C]	
La case concernant les répartitions a été cochée: Le montant de compensation a été précisé: S. O. Oui non			oui ☐ non ☐]	
Le montant de compensation a été précisé :		La date et l'heure de l'occupation sont précisées :	oui ☐ non ☐] 🛕	
Le nom de l'agence ou du courtier à son compte al et précise : Les inclusions et les exclusions sont clairement détaillées : Les contrats de service, de location ou de vente à tempérament sont précisés : Les informations sur les contrats de service sont : - En ce qui concerne : - SECTION 12 : AUTRES DÉCLARATIONS ET CONDITIONS 10 Une ou plasteur clauses sont ajoutées als acector 12 : - Si oui, nature de la ou des clauses : Cette ou ces clauses sont : Note : clause conforme = Voit : - Si oui, nature de la ou des clauses : Cette ou ces clauses sont : - Si oui, nature de la ou des clauses : Cette ou ces clauses sont : - Si oui, nature de la ou des clauses : Cette ou ces clauses sont : - Si oui, nature de la ou des clauses : Cette ou ces clauses sont : - Si oui, nature de la ou des clauses : Cette ou ces clauses sont : - Si oui, nature de la ou des clauses : Cette ou ces clauses sont : - Si oui, nature de la ou des clauses : Cette ou ces clauses sont : - Si oui, nature de la ou des clauses : Cette ou ces clauses sont : - Si oui, nature de la ou des clauses : Cette ou ces clauses sont : - Si oui, nature de la ou des clauses : - Si oui, nature de la ou			oui ☐ non ☐]	
a eté précisé :		Le montant de compensation a été précisé :	s. o. \square oui \square non \square]	
detailées:			oui ☐ non ☐]	
Les informations sur les contrats de service sont : conformes manquantes incomplètes che ce qui concerne : mensualité SECTION 12 : AUTRES DÉCLARATIONS ET CONDITIONS 13 Une ou plusieurs clauses sont ajoutées à la section 12 : oui non \(\triangle \) - Si oui, nature de la ou des clauses : Cette ou ces clauses sont : Oui doit faire quoi - Dans quel délai - Quelle conséquence - Comment l'avis est expédié La clause de vente sans garantile légale est : Note : la clause conforme comporte : sans garantile légale de qualité aux risques et périls de l'acheteur SECTION 13 : ANNEXES Un formulaire ou un document aurait dû être annexé ex : Annexe f : S. o. oui non Un formulaire DV à été annexé : oui non Un formulaire ou un document a été annexé par erreur (ex : formulaire DV) à été annexé s. o. oui non Un formulaire ou un document a dû être annexé (ex : Annexe F, Annexe R) s. o. oui non Un formulaire ou un document a été annexé, mais est sabent du dossier : s. o. oui non SECTION 14 : CONDITIONS D'ACCEPTATION L'heure d'acceptation est précisée : oui non			s. o. 🗌 oui 🗌 non 🗆]	
SECTION 12 : AUTRES DÉCLARATIONS ET CONDITIONS 13 Une ou plusieurs clauses sont ajoutées non non			s. o. 🗆 oui 🗆 non 🗆]	
SECTION 12 : AUTRES DÉCLARATIONS ET CONDITIONS 13 Une ou plusieurs clauses sont ajoutées non non		Les informations sur les contrats de service sont :	conformes \square manquantes \square incomplètes \square]	
13 Une ou plusieurs clauses sont ajoutées à la section 12 :		- En ce qui concerne :	nom du fournisseur ☐ mensualité ☐]	
a la section 12: - Si oui, nature de la ou des clauses: Cette ou ces clauses sont:		SECTION 12 : AUTRES DÉCLARATIONS E	T CONDITIONS		
Cette ou ces clauses sont : Note : clause conforme = Qui doit faire quoi - Dans quel délai - Quelle conséquence - Comment l'avis est expédié	13		oui □ non □		
Cette ou ces clauses sont : Note : clause conforme = Qui doit faire quoi - Dans quel délai - Quelle conséquence - Comment l'avis est expédié		- Si oui, nature de la ou des clauses :			
La clause de vente sans garantie légale est : Note : la clause conforme comporte : sans garantie légale de qualité aux risques et périls de l'acheteur SECTION 13 : ANNEXES Un formulaire ou un document aurait dû être annexé : Un formulaire ou un document a été annexé par erreur (ex. : formulaire VI) : Le formulaire DV a été annexé : Un formulaire DV a été annexé : Un formulaire obligatoire aurait dû être annexé (ex. : Annexe F, Annexe R) : S. o. oui			conformes ☐ incomplètes ☐] 🛕	
Note : la clause conforme comporte : sans garantie légale de qualité aux risques et périls de l'acheteur SECTION 13 : ANNEXES	13	Note : clause conforme =	Qui doit faire quoi – Dans quel délai – Quelle conséquence – Comment l'avis est expédié		
SECTION 13 : ANNEXES Un formulaire ou un document aurait dû être annexé : Un formulaire ou un document a été annexé par erreur (ex. : formulaire DV a été annexé : Un formulaire obligatoire aurait dû être annexé (ex. : Annexe F, Annexe R) : Un formulaire ou un document a été annexé par erreur (ex. : formulaire DV a été annexé : Un formulaire obligatoire aurait dû être annexé (ex. : Annexe F, Annexe R) : S. o. Oui		La clause de vente sans garantie légale est :	s. o. □ conforme □ incomplète □] 🛕	
Un formulaire ou un document aurait dû être annexé : s. o. oui non oi oi oui oi non oi oi oi oui oi non oi oi oi oui oi non oi oi oui oi oi oui oi o			sans garantie légale de qualité aux risques et périls de l'acheteur		
Un formulaire ou un document aurait dû être annexé : s. o. oui non oi oi oui oi non oi oi oi oui oi non oi oi oi oui oi non oi oi oui oi oi oui oi o					
annexé: Un formulaire ou un document a été annexé par erreur (ex.: formulaire VI): Le formulaire DV a été annexé: Un formulaire obligatoire aurait dû être annexé (ex.: Annexe F, Annexe R): Un formulaire ou un document a été annexé, mais est absent du dossier: SECTION 14: CONDITIONS D'ACCEPTATION L'heure d'acceptation est précisée: oui		SECTION 13 : ANNEXES		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
erreur (ex. : formulaire VI) : Le formulaire DV a été annexé : Un formulaire obligatoire aurait dû être annexé (ex. : Annexe F, Annexe R) : Un formulaire ou un document a été annexé, mais est absent du dossier : SECTION 14 : CONDITIONS D'ACCEPTATION L'heure d'acceptation est précisée : oui			s. o. 🗆 oui 🗆 non 🗆]	
Un formulaire obligatoire aurait dû être annexé (ex.: Annexe F, Annexe R): Un formulaire ou un document a été annexé, mais est absent du dossier: SECTION 14: CONDITIONS D'ACCEPTATION L'heure d'acceptation est précisée: oui non non non non non non non non			s. o. 🗌 oui 🗌 non 🗆]	
(ex.: Annexe F, Annexe R): Un formulaire ou un document a été annexé, mais est absent du dossier: SECTION 14 : CONDITIONS D'ACCEPTATION L'heure d'acceptation est précisée: oui non non non non non non non non non no		Le formulaire DV a été annexé :	oui ☐ non ☐]	
est absent du dossier : SECTION 14 : CONDITIONS D'ACCEPTATION L'heure d'acceptation est précisée : oui non		=	s. o. 🗌 oui 🗌 non 🗆]	
L'heure d'acceptation est précisée : oui non non non non non non non			s. o. \square oui \square non \square]	
L'heure d'acceptation est précisée : oui non non non non non non non	_	SECTION 14 : CONDITIONS D'ACCEPTATION	ON		
				 1 🔥	
La date d'acceptation est : précisée manquante imprécise erronée A			précisée □ manquante □ imprécise □ erronée □		

	SECTION 16 : SIGNATURES	··•···································			······	······································	•
	La date de rédaction de la promesse d'achat est	le : Année	MOIS	OUR			
	Le lieu de signature de l'acheteur est :				conforme \square	manquant \Box	
	La date et l'heure de signature sont :	•	conformes \square	manquantes \square	imprécises 🗌	erronées 🗌	
	La signature de l'acheteur est :			conforme \square	manquante 🗌	mauvais endroit \square	
	Le courtier a signé comme témoin :				oui 🗆	non 🗆	
	Le courtier a signé comme témoin alors qu'il était à distance :			s. o. \Box	oui 🗌	non 🗆	
	La promesse d'achat a été acceptée dans le délai :			s. o. 🗌	oui 🗌	non 🗌 🗸	<u> </u>
	Le numéro de la contre-proposition a été précisé :			s. o. 🗌	oui 🗌	non 🗆	
	Le lieu de signature du vendeur est conforme :	***************************************		•	oui 🗌	non 🗆	
	La date et l'heure de signature sont :	***************************************	conformes \square	manquantes 🗌	imprécises 🗌	erronées 🗌	
	La signature du vendeur est :	***************************************		conforme \square	manquante 🗌	mauvais endroit 🗌	
	Le courtier a signé comme témoin :	***************************************			oui 🗌	non 🗆	
	Le courtier a signé comme témoin alors qu'il était à distance :			s. o. \Box	oui 🗌	non 🗆	
	L'acheteur a accusé réception de la réponse du vendeur :			s. o. 🗌	oui 🗌	non 🗌	
	Le formulaire a été signé de façon électronique :	***************************************		•	oui 🗌	non 🗌	
7	La ou les signatures électroniques sont dynamiques :			s. o. \Box	oui 🗆	non 🗆	
7	Le certificat d'authentification de la signature électronique est au dossier :			s. o. 🗆	oui 🗌	non \square	
	CONTRE-PROPOSITION N° du ou des formulaires CP :						
	La version du formulaire utilisé est périmée :				oui 🗌	non \square	
	L'utilisation du formulaire est inappropriée :	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••			oui 🗌	non 🗆	
	Le nom du contre-proposant est :	conforme \square	manguant \square	incomplet \square	erroné 🗌	mauvais endroit \square	
	Le contre-proposant est représenté :	······································	s. o. \square	succession	société 🗌	autre □	
	L'identification du représentant est :		s. o. \square	conforme	manquante	incomplète 🗆	
	La case vendeur/acheteur du contre-proposant a été cochée :			-	oui 🗆	non 🗆	
	Le nom du répondant est :	conforme \square	manquant \square	incomplet \square	erroné 🗌	mauvais endroit	
	Le répondant est représenté :		s. o. \square	succession \square	société 🗌	autre 🗆	
	L'identification du représentant est :	······································	s. o. \square	conforme \square	manquante 🗌	incomplète 🗌	
	La case vendeur/acheteur du répondant a été cochée :				oui 🗌	non 🗌	

	L'adresse de l'immeuble est :	conforme [manquante	☐ incomplète	□ erronée □	
	La référence à la promesse d'achat est :		conforme	☐ manquante	□ erronée □	
	Les informations à la clause P2.3.1 sont : - Informations précisées :	conformes □ s. o. □	☐ manquantes ☐ n° de la clause	•		
	L'information à la clause P2.3.2 est : - Information précisée :	conforme \Box] manquante	imprécise		
	Les informations à la clause P2.3.3 sont : - Informations précisées :	conformes 🗆	manquantes s. o.	•		
	Les informations à la clause P2.3.4 sont :		conformes	☐ imprécises	☐ mauvais endroit ☐	
	Les informations à la clause P2.4 sont : - Informations précisées :	conformes □ s. o. □	•	•		
	Les conditions d'acceptation à la clause P2.7 sont : - Informations précisées :	conformes [☐ manquantes	imprécises heure		
	Le lieu de signature du contre-proposant est conforme :			oui	□ non □	
	La date et l'heure de signature sont :	conformes	manquantes	☐ imprécises	□ erronées □	
	La signature du contre-proposant est :		conforme	□ manquante	□ mauvais endroit □	
	La réponse du répondant est :			conforme	□ manquante □	
	La contre-proposition a été acceptée dans le délai :		S. 0.	□ oui	□ non □	ı 🛕 🗆
	Le numéro de la contre-proposition a été précisé :		S. O.	□ oui	□ non □	
	Le lieu de signature du répondant est :			conforme	□ manquant □	
	La date et l'heure de signature sont :	conformes	manquantes	☐ imprécises	□ erronées □	
	La signature du répondant est :		conforme	□ manquante	□ mauvais endroit □	
	Le contre-proposant a accusé réception de la réponse du répondant :		S. O.	□ oui	□ non □	
	La date et l'heure de signature sont :	conformes	manquantes	☐ imprécises	□ erronées □	
	La signature du contre-proposant est :	conforme [manquante	☐ incomplète	□ mauvais endroit □	
	Le courtier a signé comme témoin :			oui	□ non □	
	Le courtier a signé comme témoin alors qu'il était à distance :		\$. 0.	□ oui	□ non □	
	Le formulaire a été signé de façon électronique :			oui	□ non □	
17	La signature électronique est dynamique :		S. O.	□ oui	□ non □	
17	Le certificat d'authentification de la signature électronique est au dossier :		S. O.	□ oui	□ non □	
•••••	MODIFICATIONS N° du ou des formulaires MO :					
	La version du formulaire utilisé est périmée :		S. O.	□ oui	□ non □	
	L'utilisation du formulaire est inappropriée :		S. O.	□ oui	□ non □	
	La référence à la promesse d'achat est :		conforme	☐ manquante	□ erronée □	

	I a farmer daine of divisions to refer to refer to refer to					
	Le formulaire réduisant la rétribution fait référence au CC seulement :		s. o. \square	oui 🗌	non \square	
	L'adresse de l'immeuble est :	conforme \square	manquante 🗌	incomplète 🗌	erronée 🗌	
	La clause M2.2 réservée au CC a été utilisée :		•	oui 🗌	non 🗆	
	Les informations à la section M3 sont : - M3.1 Informations précisées :	conformes \square	manquantes n° de la clause	imprécises 🗌 heure 🗎	mauvais endroit jour/mois/année	
	Les informations à la section M4 sont :	conformes \Box	manquantes □	imprécises ☐	mauvais endroit	
	- M4.1 Informations précisées : Les informations à la section M5 sont :		s. o. \square	conformes	jour/mois/année	
		conformes \square	manquantes	imprécises	erronées	
	La date et l'heure de signature sont : Les délais prévus à la section M3 ou M4 étaient	comormes	manquantes 🗆	imprecises 🗆	enonees 🗆	
	dépassés au moment de la signature :		s. o. 🗆	oui 🗌	non 🗆	
	La signature de l'acheteur est :	conforme \square	manquante 🗌	incomplète 🗌	mauvais endroit 🗌	
	La signature du vendeur est :	conforme \square	manquante 🗌	incomplète 🗌	mauvais endroit	
	Le courtier a signé comme témoin :			oui 🗆	non 🗆	
	Le courtier a signé comme témoin alors qu'il était à distance :		s. o. 🗆	oui 🗌	non 🗆	
	Le formulaire a été signé de façon électronique :			oui 🗆	non 🗆	
7	La signature électronique est dynamique :		s. o. 🗌	oui 🗌	non 🗆	
7	Le certificat d'authentification de la signature électronique est au dossier :		s. o. \Box	oui 🗆	non 🗆	
	SUIVI DE LA TRANSACTION					
	La date d'acceptation de la proposition de transact	ion est le :	MOIS JOUR			
			MOIS JOUR	oui □	non □	
	La date d'acceptation de la proposition de transact		MOIS JOUR	oui □ oui □	non □ non □	
	La date d'acceptation de la proposition de transact La PA est conditionnelle au financement : La PA est conditionnelle à la preuve de		MOIS JOUR			
0	La date d'acceptation de la proposition de transact La PA est conditionnelle au financement : La PA est conditionnelle à la preuve de disponibilité des fonds : - Si conditionnelle à la preuve de fonds			oui 🗆	non 🗆	
0	La date d'acceptation de la proposition de transact La PA est conditionnelle au financement : La PA est conditionnelle à la preuve de disponibilité des fonds : - Si conditionnelle à la preuve de fonds disponibles, une Annexe F a été utilisée : La preuve de financement ou de disponibilité			oui 🗆	non 🗆	
0	La date d'acceptation de la proposition de transact La PA est conditionnelle au financement : La PA est conditionnelle à la preuve de disponibilité des fonds : - Si conditionnelle à la preuve de fonds disponibles, une Annexe F a été utilisée : La preuve de financement ou de disponibilité des fonds est au dossier : L'accusé de réception du vendeur est sur la preuve de financement/disponibilité des fonds : La PA est conditionnelle à la vente de la propriété de l'acheteur :			oui 🗆	non	
0	La date d'acceptation de la proposition de transact La PA est conditionnelle au financement : La PA est conditionnelle à la preuve de disponibilité des fonds : - Si conditionnelle à la preuve de fonds disponibles, une Annexe F a été utilisée : La preuve de financement ou de disponibilité des fonds est au dossier : L'accusé de réception du vendeur est sur la preuve de financement/disponibilité des fonds : La PA est conditionnelle à la vente de la propriété de l'acheteur : - Si conditionnelle à la vente, une Annexe R a été utilisée :			oui oui oui oui	non	
	La date d'acceptation de la proposition de transact La PA est conditionnelle au financement : La PA est conditionnelle à la preuve de disponibilité des fonds : - Si conditionnelle à la preuve de fonds disponibles, une Annexe F a été utilisée : La preuve de financement ou de disponibilité des fonds est au dossier : L'accusé de réception du vendeur est sur la preuve de financement/disponibilité des fonds : La PA est conditionnelle à la vente de la propriété de l'acheteur : - Si conditionnelle à la vente, une Annexe R		s. o. 🗆	oui oui oui oui oui oui oui oui	non	
0	La date d'acceptation de la proposition de transact La PA est conditionnelle au financement : La PA est conditionnelle à la preuve de disponibilité des fonds : - Si conditionnelle à la preuve de fonds disponibles, une Annexe F a été utilisée : La preuve de financement ou de disponibilité des fonds est au dossier : L'accusé de réception du vendeur est sur la preuve de financement/disponibilité des fonds : La PA est conditionnelle à la vente de la propriété de l'acheteur : - Si conditionnelle à la vente, une Annexe R a été utilisée : - La preuve de financement conditionnelle		s. o	oui	non	
0	La date d'acceptation de la proposition de transact La PA est conditionnelle à la preuve de disponibilité des fonds : - Si conditionnelle à la preuve de fonds disponibles, une Annexe F a été utilisée : La preuve de financement ou de disponibilité des fonds est au dossier : L'accusé de réception du vendeur est sur la preuve de financement/disponibilité des fonds : La PA est conditionnelle à la vente de la propriété de l'acheteur : - Si conditionnelle à la vente, une Annexe R a été utilisée : - La preuve de financement conditionnelle à la vente est au dossier : - La preuve de disponibilité des fonds/		s. o.	oui	non	
;0 ;0	La date d'acceptation de la proposition de transact La PA est conditionnelle au financement : La PA est conditionnelle à la preuve de disponibilité des fonds : - Si conditionnelle à la preuve de fonds disponibles, une Annexe F a été utilisée : La preuve de financement ou de disponibilité des fonds est au dossier : L'accusé de réception du vendeur est sur la preuve de financement/disponibilité des fonds : La PA est conditionnelle à la vente de la propriété de l'acheteur : - Si conditionnelle à la vente, une Annexe R a été utilisée : - La preuve de financement conditionnelle à la vente est au dossier : - La preuve de disponibilité des fonds/ financement sans condition est au dossier : La PA est conditionnelle à l'examen de		s. o.	oui	non	

La PA est conditionnelle à rendre nulle une autre PA : - Si oui, la preuve de la condition réalisée est au dossier :			s. o. s. o.	oui 🗆	non □	
Une ou plusieurs conditions ont été réalisées après la fin du délai :			s. o. \Box	oui 🗆	non 🗆	
Preuve de la réalisation d'une ou de plusieurs autres conditions au dossier :			s. o. \square	oui 🗆	non 🗆 🗸	
auties conditions au dossier .			S. O. 🗀	oui 🗆	non 🗀 -	<u> </u>
AVIS DE SUIVI DE RÉALISATION DE	E CONDITIONS	6 - IMMEUBLI	.			
N° du ou des formulaires AS :						
La version du formulaire utilisé est périmée :			s. o. 🗌	oui 🗌	non \square	
L'utilisation du formulaire est inappropriée :			s. o. 🗌	oui 🗌	non □	
La section d'identification de l'expéditeur est :		conforme \square	incomplète 🗌	erronée 🗌	mauvais endroit \Box	
La case vendeur/acheteur a été cochée :				oui 🗌	non 🗆	
La section d'identification du destinataire est :		conforme \square	incomplète 🗌	erronée 🗌	mauvais endroit 🗌	
La case vendeur/acheteur a été cochée :				oui 🗌	non 🗆	
L'adresse de l'immeuble est :		conforme \square	manquante 🗌	incomplète 🗌	erronée 🗌	
La référence au formulaire PA/AR/CP/Autre est :			conforme \square	manquante 🗌	erronée 🗌	
La section AV4 a été utilisée :				oui 🗌	non 🗆	
Les informations à la clause AV4.1 sont : - Informations précisées :	s. o. 🗆	conformes \square	manquantes \square	imprécises ☐ n° de la clause ☐	mauvais endroit 🗌 case cochée 🔲	
Les informations à la clause AV4.2 sont : - Informations précisées :	s. o. \square	conformes ☐ case cochée ☐	manquantes \square	imprécises ☐ nom du prêteur ☐	mauvais endroit 🗌 délai 🗌	
Les informations à la clause AV4.3 sont : - Informations précisées :	s. o. \square	conformes \square	manquantes \square	imprécises 🗆	mauvais endroit case cochée	
Les informations à la clause AV4.4 sont : - Informations précisées :	s. o. \square	conformes \square	manquantes \square	imprécises 🗆	mauvais endroit case cochée	
Les informations à la clause AV4.5 sont : - Informations précisées :	s. o. \Box	conformes 🗆 déno	manquantes nciation du vice	imprécises ☐ nº de la clause ☐	mauvais endroit case cochée	
Les informations à la clause AV4.6 sont : - Informations précisées :	s. o. 🗌	conformes \square	manquantes \square	imprécises ☐ case cochée ☐	mauvais endroit documents précisés	
Les informations à la clause AV4.7 sont : - Informations précisées :	s. o. 🗌	conformes	manquantes \square	imprécises ☐ case cochée ☐	mauvais endroit documents précisés	
Les informations à la clause AV4.8 sont : - Informations précisées :	s. o. 🗆	conformes \square	manquantes \Box	imprécises 🗆	mauvais endroit case cochée	
Les informations à la clause AV4.9 sont : - Informations précisées :	s. o. 🗌	conformes \square	manquantes case de la clause	imprécises ☐ R2.4/P2.4 cochée ☐	mauvais endroit case cochée	
Les informations à la section AV5 sont : - La modification inscrite à la section AV5	s. o. 🗌	conformes \square	manquantes \square	imprécises ☐	mauvais endroit □	
aurait dû être sur un formulaire MO : La case acheteur/vendeur a été cochée :			S. U. 🗆	oui 🗆	non \square	
Le lieu de signature de l'expéditeur est précisé :		······································		oui 🗆	non 🗆	
La date et l'heure de signature sont :		conformes \square	manquantes 🗌	imprécises 🗆	erronées 🗆	
La date et meure de signature sont.		comornes \square	manquantes 🗀	imprecises \square	enonees \square	

	Iit d- Pf-litt-				
	La signature de l'expéditeur est :	conforme 🗆	manquante 🗆	mauvais endroit 🗌	
	La case acheteur/vendeur a été cochée :		oui 🗆	non 🗆	Ш
	Le lieu de signature du destinataire est précisé :		oui 🗌	non ∐	
	La date et l'heure de signature sont :	conformes manquantes	imprécises 🗌	erronées 🗌	
	La signature du destinataire est :	conforme \Box	manquante 🗌	mauvais endroit 🗌	
	Le formulaire a été signé de façon électronique :		oui 🗌	non 🗆	
17	La signature électronique est dynamique :	s. o. 🗌	oui 🗌	non 🗆	
17	Le certificat d'authentification de la signature électronique est au dossier :	s. o. 🗆	oui 🗆	non 🗆	
	DOCUMENTATION DES DOSSIERS DE TE	RANSACTION			
23	Dossier électronique et documentation sont de qualité :	s. o. 🗆	oui 🗆	non 🗆	
	Fiche descriptive :		au dossier 🗌	absent du dossier	
5	Procuration (acheteur) :		au dossier \square	absent du dossier \square	
	Résolution de la société par actions (acheteur) :	s. o. 🗌	au dossier 🗌	absent du dossier \square	
	Copie de l'immatriculation au Registraire des entreprises (acheteur) :		au dossier 🗌	absent du dossier 🗌	
17	Preuve de vérification d'identité de l'acheteur :		au dossier \Box	absent du dossier \Box	
17	Certificat d'authentification des signatures électroniques :	s. o. \square	au dossier 🗌	absent du dossier	
	AVPP				
	AVPP CCA - Vendeur non représenté (AVPP) - dossier contient tous les documents :	s. o. 🗆	oui 🗌	non □	
	CCA - Vendeur non représenté (AVPP) - dossier	s. o. 🗆	oui 🗆	non ☐ absent du dossier ☐	
	CCA - Vendeur non représenté (AVPP) - dossier contient tous les documents :	s. o. 🗆			
8	CCA - Vendeur non représenté (AVPP) - dossier contient tous les documents : Fiche descriptive :	s. o. non disponible	au dossier 🗆	absent du dossier	
8	CCA - Vendeur non représenté (AVPP) - dossier contient tous les documents : Fiche descriptive : Acte de vente :		au dossier □ au dossier □	absent du dossier	
	CCA - Vendeur non représenté (AVPP) - dossier contient tous les documents : Fiche descriptive : Acte de vente : Certificat de localisation :	non disponible □	au dossier au dossier au dossier au dossier	absent du dossier absent du dossier absent du dossier absent du dossier	
	CCA - Vendeur non représenté (AVPP) - dossier contient tous les documents : Fiche descriptive : Acte de vente : Certificat de localisation : Plan cadastral pour lot rénové :	non disponible ☐	au dossier au dossier au dossier au dossier au dossier	absent du dossier	
8	CCA - Vendeur non représenté (AVPP) - dossier contient tous les documents : Fiche descriptive : Acte de vente : Certificat de localisation : Plan cadastral pour lot rénové : Servitude(s) :	non disponible s. o. s. o. s. o.	au dossier	absent du dossier	
8	CCA - Vendeur non représenté (AVPP) - dossier contient tous les documents : Fiche descriptive : Acte de vente : Certificat de localisation : Plan cadastral pour lot rénové : Servitude(s) : Taxes municipales :	non disponible s. o. s. o. pas à jour non disponible	au dossier	absent du dossier	
24	CCA - Vendeur non représenté (AVPP) - dossier contient tous les documents : Fiche descriptive : Acte de vente : Certificat de localisation : Plan cadastral pour lot rénové : Servitude(s) : Taxes municipales : Évaluation municipale :	non disponible s. o. s. o. pas à jour non disponible pas à jour non disponible pas à jour non disponible	au dossier	absent du dossier	
24	CCA - Vendeur non représenté (AVPP) - dossier contient tous les documents : Fiche descriptive : Acte de vente : Certificat de localisation : Plan cadastral pour lot rénové : Servitude(s) : Taxes municipales : Évaluation municipale : Taxes scolaires :	non disponible s. o. s. o. pas à jour non disponible pas à jour non disponible pas à jour non disponible	au dossier	absent du dossier	
24	CCA - Vendeur non représenté (AVPP) - dossier contient tous les documents : Fiche descriptive : Acte de vente : Certificat de localisation : Plan cadastral pour lot rénové : Servitude(s) : Taxes municipales : Évaluation municipale : Taxes scolaires : Index des immeubles pour lots antérieurs, si	non disponible s. o. s. o. pas à jour non disponible	au dossier	absent du dossier	
24	CCA - Vendeur non représenté (AVPP) - dossier contient tous les documents : Fiche descriptive : Acte de vente : Certificat de localisation : Plan cadastral pour lot rénové : Servitude(s) : Taxes municipales : Évaluation municipale : Taxes scolaires : Index des immeubles : Index des immeubles pour lots antérieurs, si applicable :	non disponible s. o. s. o. pas à jour non disponible pas à jour non disponible pas à jour non disponible s. o. s. o.	au dossier	absent du dossier	
24	CCA - Vendeur non représenté (AVPP) - dossier contient tous les documents : Fiche descriptive : Acte de vente : Certificat de localisation : Plan cadastral pour lot rénové : Servitude(s) : Taxes municipales : Évaluation municipale : Taxes scolaires : Index des immeubles : Index des immeubles pour lots antérieurs, si applicable : Relevé hypothécaire :	non disponible s. o. s. o. pas à jour non disponible pas à jour non disponible pas à jour non disponible pas à jour non disponible pas à jour s. o. pas à jour s. o.	au dossier	absent du dossier	
24	CCA - Vendeur non représenté (AVPP) - dossier contient tous les documents : Fiche descriptive : Acte de vente : Certificat de localisation : Plan cadastral pour lot rénové : Servitude(s) : Taxes municipales : Évaluation municipale : Taxes scolaires : Index des immeubles : Index des immeubles pour lots antérieurs, si applicable : Relevé hypothécaire : Quittance :	non disponible s. o. s. o. pas à jour non disponible pas à jour non disponible pas à jour non disponible s. o. s. o. pas à jour s. o. s. o. s. o. s. o.	au dossier au dossier	absent du dossier absent du dossier	

	•			
	Copie de tests, de rapports d'expertise ou d'inspection :	s. o. \square au dossier	absent du dossier	
	Copie de garantie de maison neuve :	s. o. \square au dossier	absent du dossier	
	Copie de contrat d'entretien disponible selon la DV :	s. o. 🗆 au dossier	absent du dossier	
	Contrat d'appareils en location ou vente à tempérament :	s. o. 🗆 au dossier	absent du dossier	
	Annexe :	s. o. \square au dossier	absent du dossier	
******	Formulaire DV :	s. o. \square au dossier	absent du dossier	
	Document démontrant la portion TPS/TVQ de l'immeuble :	s. o. 🗆 au dossier	absent du dossier	
22	Document sur les installations sanitaires :	s. o. 🗌 au dossier	absent du dossier	
22	Documents sur le système d'approvisionnement en eau :	s. o. 🗆 au dossier	absent du dossier	
	Rapport sur la qualité de l'eau :	s. o. \square au dossier	absent du dossier	
******	Baux ou liste détaillée des baux :	s. o. \square au dossier	absent du dossier	
	Règlement de l'immeuble :	s. o. \square au dossier	absent du dossier	
******	État des revenus et dépenses :	s. o. 🗌 au dossier	absent du dossier	
	Formulaires de modifications :	s. o. 🗌 au dossier	absent du dossier	
_	Si le vendeur est représenté, les documents (ex. : déclaration de transmission, procuration,	s. o. □ au dossier		
5	jugement, testament) sont :		······	
	Preuve de vérification d'identité du vendeur :	s. o. au dossier		
	Résolution de la société par actions (vendeur) :	s. o. au dossier	absent du dossier	
	Copie de l'immatriculation au Registraire des entreprises (vendeur) :	s. o. au dossier	absent du dossier	
	Autres:			
	AUTRE(S)			
	L'écriture du courtier est illisible :	Oui	□ Non	

Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec 4905, boulevard Lapinière, bureau 2200, Brossard (Québec) J4Z 0G2 Tél.: 450 462-9800 ou 1 800 440-7170 • Téléc.: 450 676-4095 • inspection@oaciq.com • oaciq.com



FEUILLET EXPLICATIF DOSSIER DE CONTRAT DE COURTAGE ET DE TRANSACTION IMMEUBLE DE MOINS DE 5 LOGEMENTS

(incluant la copropriété divise/par indivision)

NOTE

Ce feuillet explicatif contient des informations concernant les lignes précédées d'un nombre dans la feuille d'évaluation du courtier.

- 1 La vérification du permis du courtier peut se faire dans **synbad.com** à la section « Mon dossier » du dirigeant d'agence dans la sous-section « Suivi des courtiers ». Le dirigeant d'agence peut y vérifier si le courtier détient un permis restreint, s'il est un courtier débutant ou s'il est autorisé à agir au sein d'une société par actions. Cette vérification doit être faite lors de l'examen du dossier. Le nom de l'agence et celui du courtier ainsi que le numéro de permis doivent être identiques à ceux qui apparaissent sur le permis émis par l'OACIQ.
- 2 Si le courtier est débutant, chacun de ses dossiers devra être vérifié durant toute la période où il aura le statut de débutant. Pour plus d'informations, voir l'article 17102 intitulé Le devoir de supervision de l'agence envers les courtiers agissant par son entremise et l'encadrement du courtier débutant.
- 3 Lorsque le courtier détient un permis de courtage restreint, le dirigeant d'agence doit s'assurer que le courtier n'exerce pas ses activités en dehors du champ de pratique pour lequel il est autorisé. Pour plus d'informations, voir l'article 124426 intitulé *La supervision des courtiers détenant un permis restreint*.
- 4 Lorsque le Contrat de courtage ou la Promesse d'achat sont absents du dossier, le dirigeant d'agence doit demander au courtier de documenter son dossier sans délai.
- 5 Lorsque le vendeur ou l'acheteur est représenté, son nom et celui de son représentant ainsi que leurs coordonnées doivent apparaître dans la section 1, et la documentation afférente doit être mise au dossier (ex. : procuration, résolution).
- 6 Pour la vérification d'identité du vendeur ou du représentant, tous les champs doivent être remplis et le courtier doit s'assurer d'inscrire la profession ou la principale activité en des termes précis. Pour en savoir davantage, nous vous recommandons de lire sur **synbad.com** l'article 202214 : Bien identifier la profession ou la principale activité de la personne dont on vérifie l'identité.
- 7 Lorsque le vendeur est représenté, la nature du lien entre le vendeur et le représentant doit être précisée à la clause 1.2. Lorsque le vendeur est une personne physique et qu'il est représenté, son nom, sa date de naissance et sa profession ou sa principale activité doivent être mentionnés à la clause 1.2. Lorsque le vendeur est une société et qu'il est représenté, en plus de la nature du lien, c'est la principale activité de l'entreprise qui doit être indiquée à la clause 1.2.
- 8 Le courtier ne doit pas se servir du document provenant de la municipalité pour remplir cette section. Les informations concernant les dimensions ou la superficie doivent être reproduites à partir d'un document officiel, généralement le certificat de localisation ou le plan cadastral si le lot est rénové (disponible au Registre foncier en ligne). Pour la Promesse d'achat, les informations se trouvent dans la fiche descriptive. Toutefois, si les informations dans la fiche semblent incomplètes, manquantes ou erronées, ces informations devront être vérifiées avant d'être reproduites sur le formulaire de promesse d'achat.
- 9 La majorité des informations pour une copropriété divise se trouve dans la déclaration de copropriété, le certificat de localisation ou l'index des immeubles. Pour la revente d'une copropriété par indivision, les informations peuvent être reproduites, entre autres, à partir de l'acte de vente. Pour la Promesse d'achat, les informations se trouvent dans la fiche descriptive. Toutefois, si les informations dans la fiche semblent incomplètes, manquantes ou erronées, ces informations devront être vérifiées avant d'être reproduites sur le formulaire de promesse d'achat.
- 10 À la section 7, le pourcentage pourrait être erroné à la clause 7.1 si par exemple il était inférieur au montant inscrit à la clause 7.4. La clause 7.1 représente la rétribution totale que le vendeur doit payer, incluant la portion pour le courtier de l'acheteur (collaborateur).
- 11 Le partage de rétribution doit être le même dans le Contrat de courtage que dans la fiche descriptive. La section doit toujours être remplie puisque, selon la réglementation, le partage de rétribution en cas de collaboration doit être divulgué par écrit au vendeur.
- 12 À la clause 8.5 du Contrat de courtage (CCD), le nombre d'années pour lesquelles le vendeur a fourni les procès-verbaux doit être inscrit. Ces documents devront se retrouver au dossier puisqu'ils sont disponibles.
- Lorsqu'une clause est ajoutée, le courtier doit s'assurer qu'elle est claire et précise. Il est recommandé d'utiliser ou d'adapter les clauses types proposées dans **synbad.com**. Pour la clause de diminution de rétribution, l'utilisation du formulaire *Annexe D Diminution de rétribution* est fortement recommandée. Dans la rédaction d'une clause pour la Promesse d'achat, il faut s'assurer d'intégrer les cinq éléments suivants : **qui** doit faire **quoi**, dans quel **délai**, quelle **conséquence** aura la condition sur la transaction et comment l'**avis** doit être expédié.
- 14 Lorsque le Contrat de courtage est non résiliable (irrévocable), il est fortement suggéré que le client y mette ses paraphes afin de confirmer que les explications lui ont été fournies sur ce qu'est un contrat non résiliable (irrévocable).

- 15 La signature du ou des vendeurs ou du ou des courtiers au contrat peut être cochée conforme dans l'outil lorsqu'elle correspond à l'identité des parties et lorsqu'elle correspond à ce qui se trouve dans la documentation au dossier.
- 16 Si le ou les courtiers et le ou les vendeurs ont signé à des dates ou des lieux différents, plusieurs questions se posent : Est-ce que le ou les vendeurs ont reçu leur double, puisque le client n'est tenu à l'exécution de ses obligations qu'à compter du moment où il est en possession d'un double du contrat? La vérification d'identité du client a-t-elle été faite à distance? Si oui, le courtier a-t-il respecté la procédure de CANAFE et fait appel à un mandataire?
- 17 Lorsqu'un formulaire ou un document est signé électroniquement, pour qu'il soit possible de valider l'authenticité des signatures à même ce document, il doit être conservé sur support électronique, car il contient des informations cryptées qui en font partie intégrante et qui permettent de valider son authenticité. De plus, il est primordial que le courtier qui amorce le processus de signature électronique conserve le certificat d'authentification dans le dossier.
- Lorsque l'utilisation du formulaire CCV n'est pas obligatoire (par exemple quand l'immeuble comporte 5 logements et plus ou que le vendeur n'est pas une personne physique), l'utilisation du formulaire DV n'est pas obligatoire même s'il est fortement recommandé. Si le formulaire DV n'est pas utilisé, les déclarations du vendeur doivent obligatoirement être faites à la section 11 du formulaire CCV ou à la section 8 du formulaire CCG. Ces déclarations devront alors être reproduites à la fiche descriptive afin d'être jointes au formulaire de promesse d'achat. Pour plus d'informations sur la façon de remplir le formulaire, veuillez vous référer à l'*Outil interactif sur les formulaires* disponible sur **synbad.com**.
- 19 Lorsque le certificat de localisation ou d'autres documents au dossier contiennent des informations concernant notamment des hypothèques, des servitudes, des empiétements, une dérogation au règlement de zonage..., mais de manière non limitative, ces informations doivent être reproduites à la section D14 du formulaire DV.
- 20 Le dossier doit obligatoirement contenir une fiche descriptive même si le vendeur a renoncé à afficher l'immeuble sur Centris®. La fiche maison devra alors mentionner :
 - l'existence de déclarations du propriétaire de l'immeuble à vendre ou à louer et la disponibilité de tout document en faisant état, le cas échéant ;
 - que l'immeuble est vendu sans garantie légale, le cas échéant;
 - le nom du courtier ou de l'agence à qui a été confié le contrat de courtage, suivi de la mention de son permis, de façon évidente et dans un caractère typographique de la même couleur et d'une grandeur au moins équivalente aux autres informations contenues dans la fiche;
 - que le titulaire de permis auquel a été confié le contrat de courtage possède un intérêt direct ou indirect dans l'immeuble et que l'avis requis par l'article 18 du Règlement sur les conditions d'exercice d'une opération de courtage, sur la déontologie des courtiers et sur la publicité est disponible, le cas échéant ;
 - que le document ou la fiche ne constitue pas une offre ou une promesse de vente pouvant lier le vendeur à l'acheteur, mais une invitation à soumettre des promesses d'achat, et ce, lorsque le contrat de courtage vise la vente de l'immeuble;
 - les informations concernant l'objet du contrat de courtage ou les parties à ce contrat qui sont nécessaires à la rédaction d'une proposition de transaction, sauf instructions contraires écrites du propriétaire de l'immeuble concernant son identité.
- 21 La fiche descriptive préparée par le courtier contient les informations nécessaires pour décrire l'immeuble. **TOUTES** ces informations doivent avoir été vérifiées par le courtier et doivent être confirmées par la documentation au dossier. Lorsque le courtier n'est pas en mesure de vérifier une information, celle-ci ne peut pas être reproduite dans la fiche. Toute mention destinée au courtier collaborateur (ex. : restriction de visite ou avis de 24 h) doit se retrouver au contrat de courtage ou sur une annexe.
- 22 Un dossier de contrat de courtage doit toujours contenir non seulement le Contrat de courtage et ses annexes, mais aussi tous les documents servant ou ayant servi à l'exécution du contrat, notamment ceux démontrant l'exactitude des renseignements fournis. Par exemple, il y a l'index des immeubles, les factures de rénovation (si elles sont disponibles selon la DV ou si le courtier a inscrit des informations à ce sujet sur la fiche descriptive), etc. La documentation d'un dossier de transaction pour un vendeur non représenté (AVPP) est identique à un dossier d'inscription et répond au devoir de vérification du courtier. Lorque le dossier est mal documenté, il faut demander au courtier de le documenter sans délai.
- 23 Lorsque les dossiers sont tenus de façon électronique et que les documents sont mal numérisés, la numérisation doit être reprise. De plus, il y a lieu de réitérer les règles de contrôle de qualité des documents avec la personne qui aura mal numérisé le dossier. Les directives de l'agence à ce sujet doivent être claires afin, entre autres, d'éviter que les documents papier ne soient détruits avant la vérification.
- 24 Il arrive que les informations sur les taxes municipales ou scolaires ne soient pas disponibles, par exemple pour les maisons neuves. Mais ce sont généralement des exceptions.
- 25 Si le Contrat de courtage a été signé alors que le courtier agissait pour une autre agence, l'avis de changement d'agence indiquant le choix du client de suivre le courtier dans sa nouvelle agence doit être au dossier afin de démontrer que le contrat est toujours valide.
- 26 À la clause 2.1 de l'Annexe DR, il faut inscrire de façon détaillée toute autre rétribution que le client s'engage à payer en spécifiant si elle s'ajoute ou sera déduite de la rétribution prévue au Contrat de courtage identifié à la section 1 ainsi que le mode de rétribution utilisé (ex. : taux horaire, honoraires forfaitaires additionnels, objet de la rétribution, fréquence d'exécution). De même à la clause 2.2, il faut inscrire de façon détaillée les déboursés (dépenses faites par le courtier) que le client s'engage à payer (ex. : type de déboursés, fréquence, date de réalisation).
- 27 Lorsque la section 3 de l'Annexe DR est remplie, le courtier doit fournir à l'agence le chèque d'avance de déboursés ou de rétribution. L'agence doit alors déposer ce chèque sans délai dans le compte en fidéicommis en s'assurant d'en faire une gestion rigoureuse comme prévu par la réglementation (soit le respect de la clause fiduciaire, l'émission d'un reçu en fidéicommis, etc.). De plus, la documentation administrative (la copie du chèque, la facture de déboursés ou de rétribution, et autres), qui sert de preuve de dépôt et de retrait, doit être conservée au dossier. Pour plus d'informations sur la gestion des sommes en fidéicommis, veuillez vous référer à l'Aide mémoire La gestion des comptes en fidéicommis disponible sur synbad.com.

- La gestion des sommes en fidéicommis doit se faire avec rigueur. Si une somme devant être déposée dans le compte en fidéicommis est indiquée à une promesse d'achat ou à une annexe DR ou à tout autre document annexé (MO ou CP), il faut s'assurer que ladite somme a été reçue par l'agence et que les différentes actions ont été entreprises sans délai et comme le prévoit la réglementation (soit le respect de la clause fiduciaire, l'émission d'un reçu en fidéicommis, etc.). De plus, la documentation administrative (la copie du chèque, la facture de déboursés ou de rétribution, et autres), qui sert de preuve de dépôt et de retrait, doit être conservée au dossier. Pour plus d'informations sur la gestion des sommes en fidéicommis, veuillez vous référer à l'Aide mémoire La gestion des comptes en fidéicommis disponible sur synbad.com.
- 29 Le courtier doit éviter de mentionner le certificat de localisation à la section 9 de la Promesse d'achat afin de permettre à l'acheteur de se prévaloir, le cas échéant, de la possibilité d'obtenir un certificat de localisation décrivant l'état actuel de l'immeuble ou encore des dispositions de la clause 10.7 advenant qu'un vice ou une irrégularité soit soulevé lors de l'examen des documents par le notaire. Dans le cas où l'acheteur désirerait obtenir le certificat de localisation pour en prendre connaissance avant de se présenter chez le notaire, le courtier doit prévoir une condition à la section 12 Autres déclarations et conditions des formulaires de promesse d'achat sans que l'acheteur ait à s'en déclarer satisfait. Il est recommandé d'utiliser le libellé de la clause type 3.20 Obtention du certificat de localisation dans les délais requis.
- 30 Le document versé au dossier pour confirmer l'engagement d'un prêteur hypothécaire à consentir le montant du prêt demandé doit répondre à certaines exigences. Pour en savoir davantage sur la forme que doit prendre le document que l'acheteur doit fournir au vendeur en vertu de la clause 6.2, veuillez vous référer à l'article 200783 sur synbad.com: Approbation hypothécaire: le document requis.
- 31 Le cas échéant, il est recommandé de conserver au dossier une preuve démontrant que l'acheteur a obtenu les documents demandés dans le délai indiqué (par exemple : accusé de réception, courriel, télécopie ou autres moyens). Le défaut du vendeur de remettre à l'acheteur les documents requis dans le délai stipulé à la clause 9.1 pourrait permettre à l'acheteur de rendre sa promesse d'achat nulle et non avenue.

Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec

4905, boulevard Lapinière, bureau 2200, Brossard (Québec) J4Z 0G2

Tél.: 450 462-9800 ou 1 800 440-7170 • Téléc.: 450 676-4095 • inspection@oaciq.com • oaciq.com